



UFR **SJEPG** 

Sciences juridiques économiques  
politiques et de gestion

**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**



**aster**

**MENTION**

**DROIT DU NUMERIQUE**



**PARCOURS**

**CYBERVEILLE CYBERDÉFENSE CYBERSECURITÉ**

## OBJECTIFS

M1 : former des juristes généralistes du droit du numérique, disposant d'une solide formation en droit des affaires et en droit international / européen.

M2 : former en un an des professionnels de la cyberveille, de la cyberdéfense et de la cybersécurité parmi les étudiants issus des filières des sciences juridiques. Du fait de l'origine des étudiants, il apparaît clairement que le cursus doit autant insister sur la spécialisation en intelligence économique, sécurité et renseignement que sur la formation de base aux problématiques cybernétiques telles que la connaissance des réseaux, des systèmes et l'étude de leur fonctionnement. Une part importante de la scolarité est dévolue à l'étude de cas, par l'analyse des mécanismes techniques à l'œuvre et des réponses apportées par les différents acteurs. La scolarité inclut également des projets, un exercice de crise et des participations à des événements consacrés à la cybersécurité et au numérique.

Le Master 2 cyberveille, cyberdéfense, cybersécurité a reçu en février 2019 le label SecNumEdu de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), qui distingue les formations spécialisées en sécurité numérique. Le Master est la première formation juridique en France à avoir obtenu ce label.



## PUBLIC CONCERNÉ

- 1ère année (M1) : Titulaire d'une licence en droit/AES présentant les prérequis nécessaires (M1) (AES : sur validation des acquis (VA))
- 1ère année (M1) ou 2ème année (M2, selon capacité) : Autres profils et professionnels des secteurs intéressés présentant les prérequis nécessaires (expérience ou formation) en droit et en informatique

## METIERS

- Juristes spécialisés en intelligence économique (recherche et collecte d'informations, protection des actifs immatériels - données, secrets d'affaires)
- juristes du secteur de la cyberdéfense
- juristes spécialistes en droit du numérique et droit de la propriété intellectuelle
- juristes spécialisés dans la protection des données personnelles (préparés notamment aux fonctions de délégué à la protection des données personnelles)
- juristes spécialistes de la cybersécurité et de la lutte contre la cybercriminalité.



Responsables pédagogiques : D. MARTIN / C. MAYEUR-CARPENTIER  
master-cyber@univ-fcomte.fr